

# COMMUNICATION N°12

## Décembre 2016

# amplitude

Chers collègues,

Déjà 2016 qui s'achève...



Une année marquée principalement par l'accord sur le temps de travail, qui fait suite à la condamnation de la Direction par la Cour de Cassation concernant les modalités SYNTEC. Une grande partie d'entre vous s'en est trouvée impactée directement.

2016 a également vu l'absence de participation pour les salariés, triste refrain depuis plus de 10 ans, malgré les très bons résultats du Groupe. Absence qui s'accompagne, là aussi de manière répétitive, d'un échec des négociations autour d'une prime d'intéressement. Négociations auxquelles AMplitude ne peut pas participer, puisque nous ne sommes pas représentatifs dans l'entreprise.

Enfin, la Direction vient de dénoncer notre Mutuelle, et commence des discussions avec les syndicats actuellement représentatifs, qui s'avèrent assez compliquées, lorsque nous lisons les communiqués de nos collègues.

2017 s'annonce chargée, avec:

- ✓ le déploiement du Career Paths pour les fonctions support, que nous sollicitons sans cesse depuis plus de 2 ans, afin que cette population puisse enfin être considérée à part entière et entrevoir de vrais parcours de carrières. Mais la cartographie ne doit pas être un alibi pour cantonner un(e) salarié(e) dans une case. AMplitude vous accompagnera dans vos démarches d'évolution.
- ✓ DEMETER, qui va réorganiser les métiers de nos commerciaux et team managers.
- ✓ HERMES, annonçant la fin programmée de MINOS.

2017 devrait voir également, nous l'espérons, la tenue tant attendue des élections CE/DP.

AMPLITUDE est le seul syndicat présent chez ALTRAN non affilié à une centrale syndicale. Ce sont des salariés d'ALTRAN qui vous représenteront, et qui débattront avec la Direction. Notre voix dans les instances ne sera entendue que si vous votez pour nous.

Un email, un appel téléphonique ou même une rencontre pourrait vous permettre de vous sentir mieux dans votre mission et dans votre entreprise ? Alors exprimez-vous !  
[amplitude.altran@free.fr](mailto:amplitude.altran@free.fr) / [amplitude.altran.idf@free.fr](mailto:amplitude.altran.idf@free.fr)

En attendant, nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, de **TRES JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE** et un **JOYEUX NOËL !**

Bonne lecture à tous, et continuons ensemble !

L'équipe **amplitude**



**Pour commencer, quelques informations à ne pas manquer...**



**Dernier jour pour profiter de l'abondement 2016 du PEG.**

AMplitude vous conseille de profiter des avantages à souscrire au Plan d'Épargne Groupe (540€ d'abondement max). Plus de renseignements sur [notre site internet](#), ou [par email](#).

**Date limite d'utilisation des Tickets Restaurant papier « 2016 ».**

Pour les salariés ayant converti une partie de leur TR en papier, la date de validité est en effet indiquée au verso, à savoir le 31 janvier 2017, conformément à la réglementation en vigueur.



## Qui sommes-nous ?

Bientôt vous serez sollicités pour voter aux élections professionnelles. Certains d'entre vous ne nous connaissent pas, vous ne savez pas ce que nous faisons et comment nous le faisons.

En 2011, après 5 années de bénévolat à votre service en tant que relais CE, désireux de continuer le travail entrepris, nous avons présenté une liste libre au 2<sup>nd</sup> tour des élections CE et DP sur le périmètre Méditerranée. Nous souhaitons ainsi participer à la vie économique de la société, vous représenter et vous défendre, tout en continuant à vous faire bénéficier des actions sociales du CE.



Indépendants et motivés, nous estimions alors qu'il n'était pas nécessaire d'être sur une liste syndicale car nous ne nous reconnaissons pas dans les syndicats existants. Sur ce point, beaucoup de salariés nous ont donné raison puisque notre liste a été majoritaire.

Aujourd'hui, au terme de ce premier mandat, nous sommes fiers de notre bilan grâce à votre confiance et au dialogue que nous avons eu à cœur de favoriser.

Nous avons choisi en 2013 de passer à la vitesse supérieure, en devenant un syndicat non affilié, totalement indépendant, pour que vous puissiez vous exprimer et que la Direction vous écoute.

### Ce que nous pouvons vous apporter

Consultants, vous êtes détachés chez des clients et les mails que vous recevez des syndicats ne sont pas votre intérêt premier. En effet vous les lisez rapidement mais vous ne pensez pas que cela peut vous concerner, et pourtant...

Votre mission actuelle se passe mal et vous ne pouvez pas en parler à vos collègues ou à votre manager car, on le sait tous, on n'est pas sûr d'être soutenu même si on a bien fait son travail et bien respecté les consignes. On voudrait en parler à notre client mais on ne connaît pas sa réaction et on veut rester professionnel. Voilà une bonne raison de nous envoyer [un message](#) !

### Ce que vous pouvez nous apporter

Nous sommes des consultants expérimentés connaissant bien ALTRAN et nous pouvons vous conseiller rapidement.

Chez AMplitude, nous pensons que les salariés d'ALTRAN sont une communauté de personnes pouvant dialoguer et s'entraider. Si l'un d'entre vous est en difficulté, notre devoir à tous est de l'aider.

Contribuer à ce lien entre salariés ALTRAN vous intéresse-t-il ?  
Voulez-vous que l'on vous écoute enfin ? Parlez-nous, venez nous aider.

Nous allons avoir besoin de vos candidatures pour les prochaines élections professionnelles donc préparez-vous et agissez. Soyez acteurs de votre carrière !

**Maintenant la balle est dans votre camp !**



## Réforme de la visite médicale professionnelle

L'examen d'aptitude à l'embauche ne sera plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément à la Loi Travail qui prévoit une simple visite d'information et de prévention. AMplitude a donc demandé à la Direction ce qu'elle comptait faire concernant cette réforme.

La Direction nous a répondu qu'elle est en attente des décrets, mais qu'en parallèle, une réflexion est en cours au sein d'Altran pour déterminer si elle cessera ou non de réaliser cette visite médicale d'embauche.

Quant au suivi périodique, actuellement biennal, la Direction a également déclarée être en attente d'un projet de décret concernant [ce nouveau dispositif](#), qui pourrait devenir quinquennal.

Certains peuvent estimer cette visite médicale chronophage voire inutile.

AMplitude considère ce rendez-vous avec un professionnel de santé comme une rencontre bénéfique, lors de laquelle le salarié, qu'il soit ou non dans une situation de souffrance au travail, peut se confier en toute confidentialité sur ses préoccupations, ses tracas, et en réponse obtenir des solutions pour améliorer ses conditions de travail.



« Qui n'ose point demander n'obtient rien » (proverbe français)

## Les RTT 'employeur' 2017 (suite)

Nous vous communiquons [fin novembre](#) 3 dates retenues par la Direction pour les RTT employeur 2017.

Madame Dominique MARET, DRH France, vient de nous informer que la date (incongrue) du jeudi 2 novembre, en plein milieu de semaine, a été remplacée par le vendredi 22 décembre 2017.

Même si AMplitude prône la liberté de prise de RTT par les collaborateurs, nous remercions la Direction pour avoir fait preuve d'écoute, en cherchant à ne pas créer un mécontentement inutile.

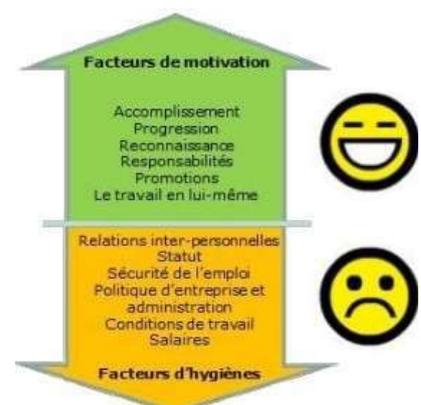
La Direction nous a également confirmé qu'un salarié peut poser un RTT en anticipé dans l'outil SmartRH, du moment où il a déjà acquis au moins 0,5 RTT.

## Engaged People

Dans notre [numéro de mars](#), ainsi que [celui de mai](#), nous abordions la vision de notre PDG sur l'entreprise et ses collaborateurs. Il promettait une analyse des facteurs d'hygiène et de motivation, afin d'élaborer un plan d'actions en ligne avec la brique « Engaged People » de son plan Ignition 2020.

Après une phase de rencontres avec plus de 500 collaborateurs, le rendu de cette étude est prévu pour mi-janvier 2017.

AMplitude attend ce document, et surtout le plan d'actions qui en découlera. Les salariés sont impatients, et **nous espérons vraiment que cette annonce en début d'année prochaine ne restera pas un vœu pieux.**



## Appel à candidatures CE et DP

La Direction a convoqué les organisations syndicales ce 21 décembre, en les invitant à soumettre leurs revendications. Nous espérons un dénouement rapide, dans l'objectif d'avoir enfin les élections professionnelles attendues depuis fin 2015, même si les négociations prennent du temps. Le calendrier reste encore incertain à ce jour, néanmoins nous préparons les prochaines élections, en respectant la parité hommes/femmes sur les futures listes.

Forts de nos résultats sur Méditerranée et au CCE, nous souhaitons **vous représenter plus largement sur le plan national pour poursuivre notre engagement à vos côtés**. Et cela, dès les prochaines élections en présentant des listes AMplitude sur tous les périmètres.



### De qui avons-nous besoin pour y parvenir ? De vous !

Alors pourquoi ne pas vous impliquer, de manière constructive et efficiente, dans la politique économique et sociale de l'entreprise, tout en gardant indépendance et liberté de choix ?

### REJOIGNEZ-NOUS ET AGISSONS ENSEMBLE !



Contactez-nous par email à [amplitude.altran@free.fr](mailto:amplitude.altran@free.fr)

## LE BUREAU amplitude



Fabrice  
BARTHIER

Secrétaire Général



Sophie  
ROTROU

Secrétaire Adjointe



Emmanuelle  
CARABELLI

Trésorière



Mathieu  
REY

Trésorier Adjoint



Sébastien  
ODDI

RSS Méditerranée

## BULLETIN D'ADHESION AMplitude

<p>Je soussigné(e) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.</p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Date de naissance : .../.../19...</p> <p><b>Souhaite adhérer au syndicat AMplitude pour 2016-2017</b></p> <p>Date : .../.../2016</p> <p>Signature :</p>	<p><b>Coordonnées personnelles :</b></p> <p>N° et voie : .....</p> <p>(Complément) : .....</p> <p>Code postal : ..... Ville : .....</p> <p>Téléphone portable : .....@.....</p> <p><b>Dès réception de ma cotisation annuelle, une carte de membre me sera envoyée par email.</b></p>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

(informations à envoyer par email à [amplitude.altran@free.fr](mailto:amplitude.altran@free.fr))